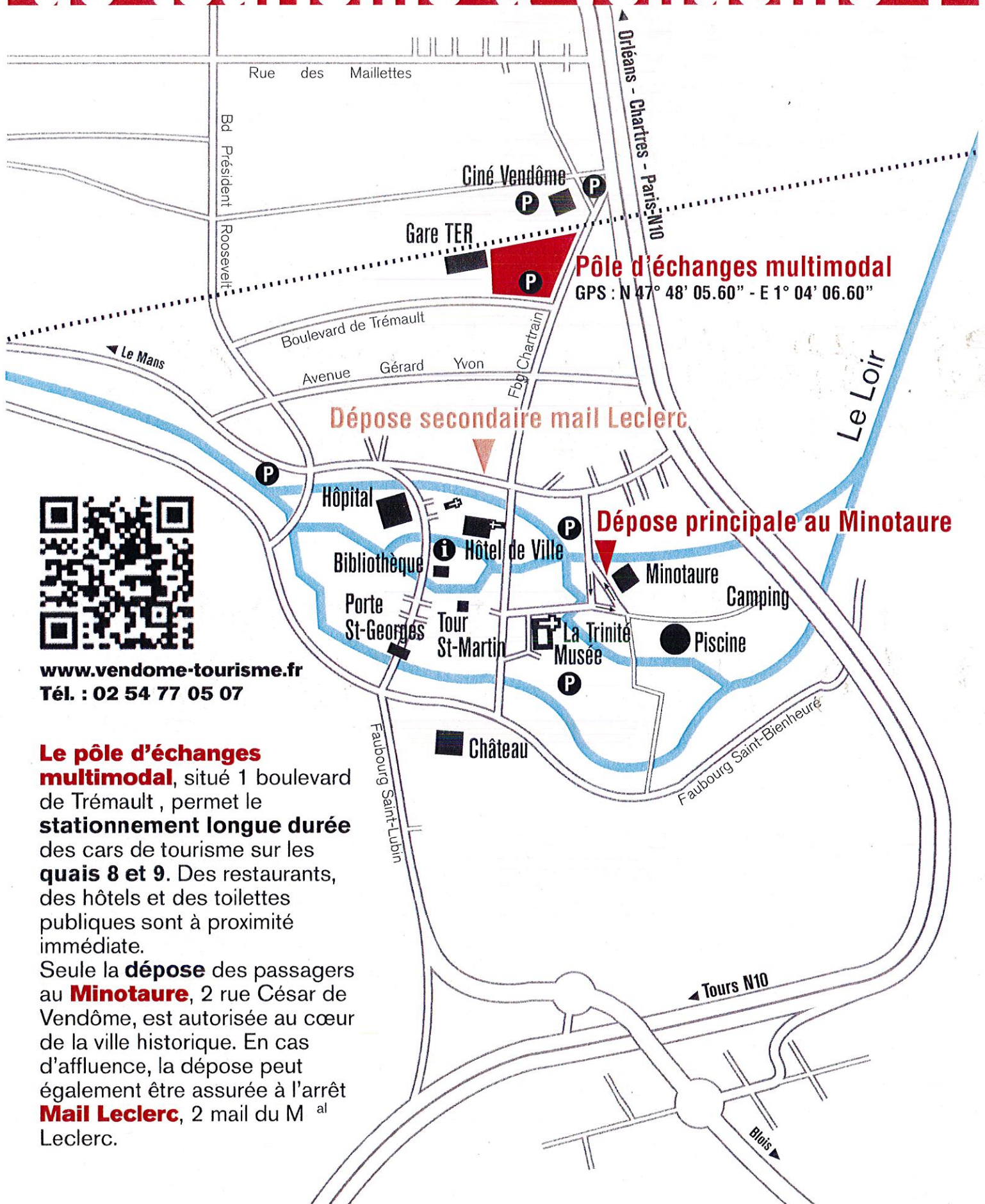


Où stationner un car de tourisme à Vendôme ?



www.vendome-tourisme.fr
Tél. : 02 54 77 05 07

Le pôle d'échanges multimodal, situé 1 boulevard de Trémault, permet le **stationnement longue durée** des cars de tourisme sur les **quais 8 et 9**. Des restaurants, des hôtels et des toilettes publiques sont à proximité immédiate.

Seule la **dépose** des passagers au **Minotaure**, 2 rue César de Vendôme, est autorisée au cœur de la ville historique. En cas d'affluence, la dépose peut également être assurée à l'arrêt **Mail Leclerc**, 2 mail du M^{al} Leclerc.